



CONSEIL MUNICIPAL
CE 3 juillet 2018

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, ce 3 juillet 2018 à 19h00.

Présents	M. Gilbert Rivard	Maire
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Wandalina Therrien	Conseiller no.4
	M. Jacques Ricard	Conseillère no.5
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Absent

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Denis Pinet agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.1087-2018 Sur proposition du conseiller Sylvain Audet appuyé par le conseiller Jacques Ricard, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après avec les modifications suivantes :

- 4.5 Regroupement des Offices municipaux d'habitation
- 9.1 Fermeture CLSC



VILLE DE DUPARQUET

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet
Mardi le 3 juillet 2018 à 19h00**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance régulière du 5 juin 2018

4. CORRESPONDANCE

4.1 Info-transport

4.2 Subvention François Gendron

4.3 Démission d'un pompier

4.4 Liste des demandes de permis du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

4.5 Regroupement des Offices municipaux d'habitation

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de juin 2018

5.2 Approbation du rapport financier trimestriel au 30 juin 2018

6. AFFAIRES COURANTES

Aucun sujet

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 TECQ – Adjudication du contrat de réfection égout et voirie rue des Pionniers, Ave. St-Albert, Laurier et des Saules

8. Règlement

8.1 Adoption du règlement 03-2018 « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 233 »

9. INFORMATIONS

9.1 Fermeture CLSC

10. SUIVI

11. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 juin 2018 19h00

Rés.1088-2018

Les conseillers et conseillères de la Ville ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Sur proposition de le conseiller Jacques Ricard, appuyé par la conseillère Solange Gamache, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2018.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Info-transport

4.2 Subvention François Gendron

4.3 Démission d'un pompier

4.4 Liste des demandes de permis du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

4.5 Regroupement des Offices municipaux d'habitation

5. FINANCES

Rés.1089-2018 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS JUIN 2018 :

Proposé par la conseillère Wandalina Therrien, secondée par la conseillère Solange Gamache et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

Liste des comptes du mois pour un montant de	73 531,03 \$
Liste des comptes en prélèvement pour un montant de	56 611,06 \$
Salaires versés et frais de déplacement pour	
Juin pour un montant de	26 360,88 \$

5.2 APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER INTÉRIMAIRE DU MOIS DE JUIN 2018

	Cumulatif à date	Budget à date	Écart fav. (déf.)	Budget annuel	Disponibilité (Dépassement)
	(2)	(3)	(4)=(3)-(2)	(5)	(6)=(5)-(2)
Total revenus	884 921 \$	850 795 \$	34 126 \$	979 780 \$	(94 859 \$)
FRAIS D'EXPLOITATION					
CONSEIL	19 966 \$	16 260 \$	(3 706 \$)	32 519 \$	12 553 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADM.	83 366 \$	66 039 \$	(17 327 \$)	132 078 \$	48 712 \$
GREFFE	2 571 \$	3 629 \$	1 057 \$	7 257 \$	4 686 \$
ÉVALUATION	26 246 \$	13 100 \$	(13 146 \$)	26 200 \$	(46 \$)
SÉCURITÉ PUBLIQUE	23 020 \$	53 599 \$	30 579 \$	107 198 \$	84 178 \$
VOIRIE MUNICIPALE	35 153 \$	57 879 \$	22 725 \$	115 757 \$	80 604 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	40 908 \$	37 713 \$	(3 195 \$)	42 126 \$	1 218 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES ET CIRC. & STAT.	7 112 \$	6 250 \$	(862 \$)	12 500 \$	5 388 \$
RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU	17 245 \$	17 638 \$	393 \$	35 276 \$	18 031 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	20 885 \$	23 345 \$	2 460 \$	46 689 \$	25 804 \$
RÉSEAU D'ÉGOÛTS	66 032 \$	44 100 \$	(21 932 \$)	88 200 \$	22 168 \$
LOISIRS ET CULTURE	60 876 \$	40 359 \$	(20 517 \$)	80 718 \$	19 842 \$
AUTRES	39 813 \$	27 942 \$	(11 871 \$)	55 884 \$	16 071 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	15 784 \$	17 439 \$	1 655 \$	34 878 \$	19 094 \$
TOTAL DES DÉPENSES AVANT AFFECTATIONS	458 978 \$	425 290 \$	(33 688 \$)	817 280 \$	358 302 \$
AFFECTATIONS	109 181 \$	81 250 \$	(27 931 \$)	162 500 \$	53 319 \$
TOTAL DES DÉPENSES	568 158 \$	506 540 \$	(61 618 \$)	979 780 \$	411 622 \$
SOLDE	316 763 \$	344 255 \$	(27 492 \$)	0 \$	316 763 \$

Rés.1090-2018 En conséquence il est proposé par le la conseillère Wandalina Therrien, secondée par la conseillère Claudette Macameau et résolu unanimement de prendre acte du rapport financier trimestriel faisant état des revenus et dépenses couvrant la période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018.

6. AFFAIRES COURANTES

Aucun sujet

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 TECQ – Adjudication du contrat de réfection égout et voirie rue des Pionniers, Ave. St-Albert, Laurier et des Saules

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public pour effectuer des travaux de réfection d'égout et de voirie sur la rue des Pionniers et les avenues St-Albert et des Saules dans le cadre du programme TECQ;

ATTENDU QUE le budget total de la Ville pour effectuer les travaux est détaillé de la manière suivante :

Montant de la TECQ 2017-1018	294 848 \$
Travaux à effectuer en 2019	<u>219 280 \$</u>
Total des coûts estimés	514 128 \$

ATTENDU QU'une ouverture des soumissions a eu lieu le 30 mai 2018 et que deux soumissionnaires ont soumis les prix suivants :

Galarneau Entrepreneur Général Inc.	622 747,72 \$
Construction UBIC Inc.	676 364,70 \$

ATTENDU QUE la soumission du plus bas soumissionnaire conforme est 21 % plus élevé que le budget disponible de la Ville;

ATTENDU QUE les ingénieurs chargés du présent contrat ne conseillent pas d'annuler l'appel d'offres et de retourner en soumission en raison du fait que la situation actuelle dans le domaine de la construction ne permet pas de croire que les prix seraient sensiblement différents des résultats actuels;

ATTENDU QUE les ingénieurs chargés du présent contrat conseillent de négocier certains aspects des travaux avec le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QU'une approbation du conseil sera nécessaire afin d'entériner le résultat des négociations et le montant final du contrat octroyé;

Rés.1091-2018 En conséquence il est proposé par la conseillère Solange Gamache, secondée par le conseiller Sylvain Audet et unanimement résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Galarneau Entrepreneur Général Inc. et d'autoriser le maire et le directeur général à entamer des négociations avec

l'entrepreneur retenu pour modifier certains aspects du contrat de la soumission afin de rencontrer les budgets dédiés à ce projet;

8. RÈGLEMENT

8.1 Règlement 03-2018 « Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 232 et le règlement de zonage numéro 233 »

ATTENDU QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été adopté le 3 avril 2018 et publié dans les journaux;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté lors de la séance tenue le 1^{er} mai 2018;

ATTENDU QU'un avis public de consultation a été publié le 24 mai 2018;

ATTENDU QU'un second projet du règlement 03-2018 a été adopté sans modification lors de la séance tenue le 5 juin 2018;

ATTENDU QU'une invitation aux personnes intéressées ayant droit de signer une demande d'approbation référendaire a été publié le 13 juin 2018;

ATTENDU que le règlement 03-2018 a été déposé pour approbation finale et sans modification aux membres du conseil lors de la séance tenue le 3 juillet 2018;

Rés.1092-2018

En conséquence il est proposé par le conseiller Jacques Ricard, secondé par le conseiller Sylvain Audet et unanimement résolu d'adopter le règlement 03-2018 et d'autoriser le directeur général à en transmettre une copie à la MRC d'Abitibi-Ouest pour approbation finale et certification, conformément à la procédure en vigueur.

9. INFORMATIONS

10. SUIVI

11. COMMUNICATION DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.1093-2018

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition du conseiller Sylvain Audet, secondé par la conseillère Wandalina Therrien et il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h50.